

Le Centre Jura fixe ses recommandations pour les votations fédérales

Le comité directeur recommande le NON à l'initiative pour l'avenir et laisse la liberté de vote sur l'initiative Service citoyen.

Lors de sa séance du 18 novembre, le comité directeur du Centre Jura a arrêté ses positions concernant les deux objets soumis au vote. Il recommande à l'unanimité de refuser l'initiative pour l'avenir et décide de laisser la liberté de vote à ses membres et sympathisants concernant l'initiative Service citoyen. L'initiative pour l'avenir est rejetée unanimement. Pour le Centre Jura, la portée réelle du texte est jugée préoccupante pour la stabilité financière du canton. Si la nécessité d'agir concrètement pour le climat ne fait aucun doute, le parti critique le caractère discriminant de la mesure, qui ciblerait uniquement les patrimoines les plus élevés. À court terme, les recettes fiscales pourraient augmenter, mais le risque de fuite de contribuables majeurs serait, selon le parti, nettement plus préjudiciable pour le Jura. « Notre canton a besoin de ces ressources pour fonctionner », rappelle le comité directeur. S'agissant de l'initiative service citoyen, le Centre Jura identifie à la fois des atouts et des limites. Le parti salue la volonté de renforcer l'égalité, le lien social et l'engagement citoyen, mais estime que les incertitudes économiques et financières demeurent importantes. L'initiative entraînerait une hausse sensible des charges liées aux APG et à l'assurance militaire, et pourrait mettre en difficulté une partie du tissu économique en raison d'une mobilisation accrue. Dans une société où les défis sociétaux se multiplient, le Centre Jura reconnaît toutefois la pertinence des objectifs poursuivis. C'est pourquoi le comité directeur choisit de laisser la liberté de vote, invitant chacune et chacun à se déterminer selon ses convictions.